

COLLABORATION

COHÉRENCE

BIENVEILLANCE



Info-Parents

MARS et AVRIL 2026

DATES IMPORTANTES

MARS

2 au 6 mars : semaine de relâche

9 mars : journée pédagogique

27 mars : journée pédagogique pour force majeure

25 mars, 18h30 : séance du Conseil d'établissement

AVRIL

3 avril : congé pour tous

6 avril : congé pour tous

7 avril : journée pédagogique pour force majeure

24 avril : journée pédagogique

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

La deuxième étape de l'année scolaire tire déjà à sa fin. Les élèves ont travaillé très fort afin de réaliser des apprentissages tant au niveau académique que socio-émotionnel. Ils méritent une belle semaine de relâche qui leur permettra de refaire le plein d'énergie avant d'entamer la dernière étape de l'année scolaire. Bonne relâche à tous !

COLLABORATION

COHÉRENCE

BIENVEILLANCE



Je tiens à remercier madame Daphné Gélineau, enseignante en art dramatique, pour la belle activité qu'elle a fait vivre à 15 élèves de notre école, le 6 février dernier. En effet, ces élèves ont eu l'occasion de participer à un tournoi d'improvisation à l'école St-Louis-de-France à Charny. Merci madame Daphné ! Félicitations à nos élèves pour leur belle participation à cette activité.

Michèle Binette

Directrice de l'école

OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE

Lors de la semaine de relâche, qui se déroulera du 2 au 6 mars prochain, le service sera offert à l'école de La Clé d'Or, mardi, mercredi et jeudi uniquement. Effectivement, en raison du faible taux d'inscription pour le lundi et le vendredi, nous avons pris la décision de n'ouvrir que les 3-4 et 5 mars 2026. Des éducatrices de La Mennais seront présentes en tout temps pour accueillir nos élèves sous une thématique « Films de Disney » que les élèves sauront sans doute apprécier.

BULLETINS À VENIR

Les élèves du préscolaire 4 ans à la 6^e année termineront la 2^e étape, le 27 février. Les bulletins seront disponibles via Mozaïk dès le 13 mars.

Si vous avez des interrogations ou des inquiétudes, nous vous invitons à entrer en contact avec le titulaire de votre enfant.

Bulletin Scolaire !





ÉVALUATIONS MINISTÉRIELLES DE FIN D'ANNÉE

Voici les dates confirmées pour les évaluations du Ministère :

DATE	MATIÈRE
4e année	
3 et 4 juin 2026	Lecture, français, langue d'enseignement
8, 9 et 10 juin 2026	Écriture, français langue d'enseignement
6e année	
1er et 2 juin 2026	Lecture, français, langue d'enseignement
3 et 4 juin 2026	Écriture, français, langue d'enseignement
9, 10 et 11 juin 2026	Mathématique

Les motifs d'absence autorisés avec la confirmation par un document officiel (attestation médicale ou autre) sont :

- Maladie sérieuse ou infectieuse ;
- Accident ;
- Décès d'un parent ou d'un proche ;
- Convocation d'un tribunal ;
- Participation à un événement d'envergure acceptée par la Direction de la sanction des études après l'analyse du dossier.

PROJET CAR

Une **nouvelle heure de départ** a été annoncée pour le retour à la maison des marcheurs et des élèves en voiture lors du projet CAR (jour 4). Désormais, les élèves **quitteront l'école à 13h50**. Ils sortiront par la porte des enseignants pour se diriger vers le brigadier ou vers le débarcadère.

Merci de respecter l'heure de départ.

MESSAGERIE CLIC ÉCOLE



Depuis janvier, il est possible de contacter les intervenants de l'école par messagerie. Les règles d'utilisation sont disponibles via le lien suivant : [Messagerie CLIC ÉCOLE](#).



RAPPEL : DÉBARCADÈRE DES PARENTS et HORAIRE DES CLASSES

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, il est important de respecter certaines consignes lorsque vous utilisez l'automobile comme moyen de transport.

1. Il est important de **respecter l'horaire des classes**, afin que votre enfant arrive à l'heure dans son lieu d'apprentissage.

Horaire du débarcadère et des classes	
Matin	7h45 à 7h55
Midi	11h31 à 11h36
	12h40 à 12h45
Fin de journée	15h15 à 15h25

2. Il est important que votre enfant sorte par la **portière du côté du trottoir**. Ainsi, votre enfant ne se déplace pas entre les véhicules.

3. Dans le débarcadère, il est important que **le conducteur reste à l'intérieur du véhicule**. Ainsi, la circulation reste fluide.

4. Il est important **de ne pas utiliser les cases de stationnements** au centre du débarcadère (stationnement du service de garde). Un espace est prévu de l'autre côté de la corde (zone rose) si vous désirez accompagner votre enfant jusqu'à la clôture. Vous pourrez circuler en utilisant le corridor de sécurité près de la clôture.



457544526_803802
6929584496_393847



457469374_747038
8843062904_715336

Vous trouverez deux vidéos explicatifs :

COLLABORATION

COHÉRENCE

BIENVEILLANCE



CAPSULE ORTHOPHONIQUE

Les parents désirent savoir comment s'est déroulée la journée de leur enfant et ce qu'il a fait à l'école. Toutefois, il arrive qu'ils soient déçus lorsque ce dernier répond qu'il ne se souvient plus de ce qu'il a fait ou qu'il donne très peu d'informations sur les activités qu'il a vécues.



Vous trouverez quelques pistes pour aider votre enfant à développer ses idées dans le document en pièce jointe.

INFO SERVICE DE GARDE

Les relevés d'impôt pour les frais de garde seront disponibles via le portail Mozaïk ou Clic école à partir du 19 février 2026. Si vous avez plus d'un enfant, il est possible qu'il y est un relevé dans chacun de leur dossier.

La réinscription au service de garde se fera du 2 au 13 mars 2026 également via le portail Mozaïk.

*Offrir un milieu sain, sécuritaire et
stimulant*